

ACTU FLASH n° 23



JUILLET AOÛT

2026



MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE

3 JUILLET 2026

Animation musicale
Restauration sur place

Duo musical
WITCH & WOLF

18H-23H

LONGUEGINESTE - PLACE D'OCCITANIE

CINEMA EN PLEIN AIR

GRATUIT

SAMEDI 11 JUILLET 22H00

ZOOTOPIE

Offert par la ville de Saïx

STADE DU LEVEZOU
MANÈGES À PARTIR DE 18H
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
VENTE DE POPCORN ORGANISÉE PAR L'APE

FÊTE DE SAÏX

Ville de Saïx Comité des Fêtes 25 ans du Comité des fêtes!

11 - 12 - 13 JUILLET

Réservations TABAC TOTEM SAIX ou en scannant le QR CODE

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
19 H BUVETTE ET RESTAURATION	14H CONCOURS PÉTANQUE DOUBLETTE PAR ÉQUIPE	9H EXPOSITION VOITURES SPORT ET ANCIENNES
22H CINEMA EN PLEIN AIR	BAL MUSETTE SALLE POLYVALENTE	12H FOOD TRUCKS
SOIRÉE POP-CORN	19H APÉRO BARBECUE JAMBON À LA BROCHE	19H APÉRO - CONCERT
	SOIRÉE DJ TAP'S	20H30 MACARONADE
		22H ORCHESTRE EPSILON
		22H30 FEU D'ARTIFICE

FÊTE FORAINE SUR LES 3 JOURS

COMPLEXE DU LÉVEZOU

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances l'esprit tranquille!

Renseignements auprès de la Police Municipale

Canicule

5 conseils pour prévenir les risques

- Buvez fréquemment et abondamment (De 1,5 à 2 litres d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais (ouvrez fenêtres et portes la journée, aérez-les la nuit s'il fait plus frais)
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douche, bain, brumisateur ou gel de toilette moussant, sans alcool)
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais (bibliothèque municipale, supermarchés...)
- Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide (renforcement auprès de votre mairie)

Pour plus d'information : 0821 22 23 00

www.sante.gouv.fr/canicule/

FEUX DE FORÊT

EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

Respectons les bons gestes en forêts

- PAS DE BARBECUE
- PAS DE FEU
- PAS DE FUMER EN FORÊT NI PAS JETER DE MÉCOT AU SOL
- PAS DE CIRCULATION AVEC UN VÉHICULE À MOTEUR SUR LES PISTES FORESTIÈRES
- NE BRÛLEZ PAS DE VÉGÉTAUX
- RESPECTEZ LES CONDITIONS D'ACCÈS À CERTAINS MASSIFS
- NE GÊNEZ PAS L'ACCÈS AUX CHEMINS FORESTIÈRES
- PAS D'OBJETS INCOMBUSTIBLES À L'INTÉRIEUR ET JUSQU'À 300 MÈTRES DES FORÊTS
- PAS DE TRAVAIL SOURCE D'ÉTINCELLES LES JOURS DE RISQUE INCENDIE

NOS FORÊTS SONT EXPOSÉES AU RISQUE INCENDIE
RESPECTONS DES CONSEILS SIMPLES POUR LES PROTÉGER

Mairie
66 rue Toulouse Lautrec
81710 SAÏX
05 63 74 71 76
@mairie@ville-saix.fr




Horaires de permanence
Lundi mardi jeudi vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.
Mercredi 8h45 à 12h00 (uniquement sur rendez-vous l'après midi)

Policier Municipal 05.63.71.55.00.
Gendarmerie Vielmur 05.63.82.17.00.
Médiathèque 05.63.72.39.83.
Paroisse de Saïx 05.63.74.71.63.

15 SAMU
112
17 POLICE SECOURS
18 SAPEURS POMPIERS
114

Rédacteurs : M. Gilles DEFOULOUNOUX — Mme Patricia CASTAGNÉ — Mme Olivia BRICLOT

Ne pas jeter sur la voie publique

3 Juillet	Marché Gourmand		LONGUEGINESTE Place D'Occitanie
11 Juillet	Cinéma en plein air		Complexe du Lézéou
11 au 13 Juillet	Comité de fêtes SAIX		Complexe du Lézéou
4 Septembre	Marché Gourmand		Place du Rivet
7 Septembre au 13 octobre	Exposition R CIANNARELLA		Mairie SAIX Salle du Conseil



L'été est désormais bien installé et les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, isolées ou fragiles. Afin de se protéger, quelques gestes simples sont à adopter :

- **Sortir aux heures les plus fraîches** : avant 10 h et après 18 h.
- **Maintenir son logement au frais** : fermer fenêtres, volets et rideaux pendant la journée.
- **S'hydrater régulièrement** : boire fréquemment de l'eau, même en petite quantité et sans attendre d'avoir soif.
- **Se rafraîchir** : humidifier son visage et ses membres ou prendre des douches fraîches.



En cas de fortes températures, la commune met en œuvre le **Plan Canicule**, qui repose notamment sur la solidarité de chacun. Nous vous invitons à être vigilants et à signaler à la mairie toute personne vulnérable susceptible d'avoir besoin d'aide ou d'un accompagnement.

Nous comptons sur vous !



Vous ou l'un de vos proches êtes concerné(e) ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Pour plus d'informations : Contactez la mairie – Service CCAS – **05 63 74 71 76**

MARCHE GOURMAND NOCTURNE

4 SEPTEMBRE 2026

Concert de rentrée
Offert par la mairie

FROGGY BLUES CIE

Restauration sur place
Animation musicale

18H-23H

SAIX - PLACE DU RIVET

MÉDIATHÈQUE

JUILLET : ouvert de 17 h à 19 h le mardi uniquement

FERMETURE EN AOÛT

SEPTEMBRE Réouverture le 1er aux horaires habituels.

TRANSPORTS SCOLAIRES

2026/2027

Tu peux t'inscrire en ligne sur www.federteep.org avant le 31 juillet

LES FICHES D'INSCRIPTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE SONT DISPONIBLES EN MAIRIE ET DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES ET RETOURNÉES À LA FEDERTEEP ACCOMPAGNÉES DU PAIEMENT CORRESPONDANT*. RETOUR IMPÉRATIF DU DOSSIER AVANT LE 31 JUILLET 2026.

FEDERTEEP
16, Rue Fornvielle - 81000 ALBI
05 63 48 13 80
www.federteep.org

EXPOSITION MAIRIE SAIX
(SALLE DU CONSEIL) HEURES OUVERTURE MAIRIE
Du 7 septembre au 13 octobre 2026

ROBERTO CIANNARELLA
PEINTURES A L'HUILE / FUSAIN
PASTELS

SAIX



la rentrée 2026-2027 c'est maintenant!!

L'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : bien plus qu'une garderie, un espace pour s'épanouir !

Créativité : des ateliers adaptés à tous les âges (photo 1, 2, 4, 6).
Bien-être : découverte de la réflexologie plantaire (photo 3).
Citoyenneté : sensibilisation au respect et lutte contre le harcèlement (photo 5).
Convivialité : une cantine à notre taille pour des repas sereins (photo 8).
Partage : tisser des liens précieux entre les générations (photo 9).

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ☑ Photocopie du carnet de vaccinations à jour.
- ☑ Photocopie du livret de famille
- ☑ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☑ Dernier avis d'imposition

Informations :
86 rue Toulouse-Lautrec - 05 63 74 71 76 - enfance@ville-saix.fr - www.ville-saix.fr

SAIX

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, susceptibles de générer des nuisances sonores, sont réglementés par arrêté préfectoral :

« A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 9h - 12h et 14h - 20h
- les samedis : 9h - 12h et 15h - 20h
- les dimanches et jours fériés : 10h - 12h »

Pour bien vivre ensemble, respectons les horaires autorisés.

Arrêté préfectoral du 25 juillet 2020